



PROCES-VERBAL ADMINISTRATIF
(Ord. Police 47/Just 31 mai 1940)

L'an mil neuf cent cinquante *47* le *12^e*
jour du mois de *août* Nous *BENOIT L.*
(grade) *Agent Territorial* à *Ruhengeri*
avons constaté que le nommé *NAMUTWE* fils de
Jean et de *Fatuma* originaire de
Mutaravari résidant à *Kitaga URUNDI*
Chauffeur
connaît au desordres sur les voies
publiques, et de ce fait entravait la
sécurité publiques.

Conformément à l'Art.1 de l'Ordonnance de Police n° 47/Just
du 31 mai 1940, nous l'avons au jour, mois et an que dessus
arrêté et fait conduire à la prison de Ruhengeri.

Ju jure que le présent Procès-Verbal est sincère

Ruhengeri, le *12/8/56* 1956.
L'Agent Territorial :
BENOIT L.